Égalité femmes-hommes : le CESE réaffirme son engagement

PUBLIÉ LE 25/11/2021

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté ce jour une résolution en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Si les dernières décennies ont été accompagnées de progrès indéniables en matière de droits des femmes, pouvant donner l'illusion que l'égalité réelle est atteinte, cette égalité est encore loin d'être effective. En témoignent la persistance des stéréotypes de sexe, les inégalités professionnelles et salariales et les violences sexuelles et sexistes, encore trop omniprésentes dans les milieux économiques, culturels et politiques. Les acquis des femmes demeurent fragiles, voire réversibles, surtout en période de crise.

En tant que troisième assemblée constitutionnelle de la République, le Conseil économique, social et environnemental, sous l'impulsion de sa Présidence et de sa Délégation aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE), souhaite réaffirmer, à l'occasion d'une assemblée plénière dédiée, l'engagement pris par le CESE sur cet enjeu depuis deux décennies et sa volonté de poursuivre son action tant en interne qu'auprès de ses partenaires pour une meilleure prise en compte de cette thématique lors des années à venir. Parmi les engagements pris ce jour :

> *Porter les droits des femmes comme une priorité politique, notamment dans ses préconisations. Le CESE juge indispensable d'intégrer les enjeux d'égalité dans la conception et l'évaluation des politiques publiques, comme préconisé dans plusieurs de ses travaux.*
>
> *Viser l'exemplarité en matière d'égalité. Le CESE est l'assemblée constitutionnelle la plus proche de la parité avec 46 % de femmes, alors qu'il en comptait moins de 20 % en 1999. Toutefois, le CESE souhaite aller plus loin en faisant des propositions pour aboutir à la parité complète et en mettant en place des mécanismes permettant d'assurer la parité au sein de ses instances dès la prochaine mandature.*
>
> *Intégrer la dimension du genre et de l'égalité effective dans l'ensemble de ses travaux et à utiliser une communication sans stéréotype de genre.*
>
> *Instaurer des rendez-vous réguliers sous la forme d'assemblées plénières dédiées aux enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes.*

C'est fort de ces engagements que le CESE s'affirme comme un lieu essentiel de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes afin d'œuvrer plus largement à promouvoir la place des femmes dans notre société.

Cette résolution a été rapportée par Agathe Hamel (Groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse), présidente de la DDFE, Patricia Blancard (Groupe CFDT) et Dominique Joseph (Groupe santé & citoyenneté), vice-présidentes de la DDFE. Elle a été présentée lors de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental du 24 novembre 2021. La résolution a été adoptée à l'unanimité en plénière.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026